

**Intervention du Ministre des Affaires étrangères
du Royaume de Belgique,
Monsieur Karel De Gucht,
à la réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'Osce,
4 décembre 2008, Helsinki**

Monsieur le Président, Secrétaire général, Messieurs et Mesdames les Ministres, Messieurs et Mesdames les Ambassadeurs, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand intérêt que je participe avec vous à cette rencontre importante pour l'avenir de la sécurité en Europe, et pour son renforcement.

Cette rencontre nous permet tout d'abord de parler en toute franchise de notre vision de la sécurité en Europe, et de nos préoccupations respectives quant à la stabilité du continent européen.

Globalement, le continent européen est stable. Mais des tensions sécuritaires réapparaissent au niveau régional sur le continent européen lui-même, comme en témoignent le conflit militaire en Géorgie au mois d'août dernier. D'autres conflits régionaux persistent, ou pourraient apparaître.

Des tensions sont aussi présentes dans certains secteurs, comme le démontrent les sérieuses difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du contrôle des armements conventionnels en Europe depuis un an. Le Traité CFE est un instrument auquel la Belgique est particulièrement attachée. Il a permis une réduction substantielle des armements conventionnels en Europe. Mais il a surtout permis une transparence et une prévisibilité accrue de l'état de nos forces conventionnelles respectives, contribuant ainsi à un accroissement du niveau de confiance réciproque. Il est donc essentiel de tout faire pour le conserver, et pour parvenir à une entrée en vigueur du Traité CFE adapté.

Mesdames, Messieurs,

Il faut faire face avec détermination à la réapparition de ces tensions sécuritaires afin de les réduire, et à terme, de les faire disparaître.

Tout d'abord en réitérant avec force nos engagements communs envers les principes de l'Acte final d'Helsinki et de la Charte de Paris, plus d'actualité que jamais. De même en réaffirmant fermement nos engagements envers le respect des droits de l'homme, de la démocratie, et de l'Etat de droit. La résolution d'un conflit n'est durable que si elle est d'ordre politique, basée sur nos valeurs communes, et de préférence si elle se négocie dans un cadre multilatéral.

Nous devons ensuite y répondre en examinant sereinement les causes de cette recrudescence des tensions sécuritaires. S'agit-il d'un problème de perception différente, ou erronée, des menaces par certains d'entre nous ? Y-a-t-il nécessité de moderniser nos outils existants dans le domaine du contrôle des armements conventionnels ou des mesures de confiance et de sécurité, afin de les adapter à la situation actuelle, et d'en accroître l'efficacité ? Ou s'agit-il d'une question de défense à tout prix de sphères d'influence ?

Eclaircir les causes de nos préoccupations est une deuxième condition à une réponse commune efficace, et à la définition de nos objectifs sécuritaires communs du futur.

Mesdames, Messieurs,

Comme nous le savons tous, la sécurité du continent européen ne dépend plus uniquement de la sécurité en Europe. Les menaces sont devenues globales, plus diffuses, délocalisées, souvent extérieures à notre continent. Elles ont aussi changé de nature, civile ou militaire selon la finalité de leur utilisation. Elles sont aussi de plus en plus souvent communes, et surtout, elles ne peuvent plus être vaincues au seul niveau national. Elles requièrent une réponse concertée et une approche multilatérale.

Pour assurer à nos générations futures un continent européen sûr et stable, nous devons coopérer ensemble. Nous avons tous besoin de la coopération de chacun d'entre nous. L'avenir de la sécurité en Europe est plus que jamais de nature coopérative.

Nous sommes donc ouverts à une discussion des propositions faites récemment par le Président russe Medvedev et le Président en exercice de l'Union européenne, le Président Sarkozy.

Nous avons noté avec grand intérêt les propositions récemment faites par le Président Medvedev, et par le Président Sarkozy à Evian, où l'idée d'un Sommet a été lancée. C'est une option qui mérite d'être étudiée, mais ce doit être sur la base d'une préparation sérieuse. Le cadre de l'OSCE apparaît approprié pour conduire une telle réflexion. 18 Ans après la Charte de Paris et 33 ans après l'Acte Final, il est probablement utile de faire le point sur les questions relevant de l'architecture européenne de sécurité. Il est trop tôt pour spéculer à ce stade sur l'évolution de cette architecture mais il est d'ores et déjà certain qu'un processus de réforme quel qu'il soit devra passer par le maintien de l'acquis dans les trois dimensions de l'OSCE.

Mesdames, Messieurs,

Une question importante est aussi à l'ordre du jour de nos discussions, la valeur ajoutée de l'OSCE en ce qui concerne les conséquences sécuritaires du changement climatique. Nous soutenons un tel rôle pour l'OSCE, qui s'inscrit à la fois dans sa dimension économique et environnementale, et dans son approche multidimensionnelle de la sécurité. Cette question constitue un pont idéal entre la dimension sécuritaire et la dimension humaine, et fait partie des défis essentiels d'aujourd'hui et de demain.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais conclure sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Je voudrais insister sur l'importance du maintien de la mission de l'OSCE en Géorgie. Je lance un appel à la bonne volonté de tous pour trouver un accord sur le renouvellement de son mandat. Il est aussi essentiel que les observateurs militaires de l'OSCE puissent avoir accès à l'Ossétie du Sud.

Sous présidence belge de l'OSCE en 2006, nous avons lancé le Programme de Réhabilitation Economique en Géorgie. Son objectif était, et est toujours via son nouveau mécanisme transitoire, de favoriser les contacts économiques et commerciaux entre les communautés géorgiennes et sud-ossètes afin de développer la confiance entre les populations, et contribuer ainsi à une solution politique.

L'esprit de ce Programme de Réhabilitation Economique est l'esprit qui a présidé à la construction de l'Union européenne. L'Union européenne a un grand succès, celui d'avoir, depuis sa création, permis à ses populations de ne plus connaître le fléau de la guerre. Je forme le vœu que cet esprit règne aussi en Géorgie.

Je vous remercie.